Sherlock Holmes

Les Cahiers de l'Escarboucle Bleue

Cercle Littéraire de l'Escarboucle Bleue

N° 5 Mai 2009
REVUE HOLMÉSIENNE

LES SECRETS DE L'AFFAIRE LEOTADE

Jean-Paul Cabot

1ère partie

LE PREMIER PROBLEME

1ère EPOQUE
Un meutre au pensionnat

Le 15 avril 1847, au petit matin, le cadavre d'une jeune fille, Cécile Combette, employée du relieur du Pensionnat St Joseph de Toulouse est retrouvé, accroupi dans le cimetière St-Aubin, au pied du mur qui le sépare du jardin des chers frères.
Les soupçons convergent sur le frère Léotade (Louis Bonafous), économe de l'établissement qui s'était attardé pendant la nuit à vérifier l'état de la livraison de vins de la veille et qui ne put produire aucun alibi.
Le procès s'ouvre le 7 février 1848. Il est interrompu par la révolution. Léotade clame sans relâche son innocence. Il est condamné aux travaux forcés à perpetuité et meurt au bagne de Toulon en 1850.

2ème EPOQUE
Les études d'un certain Mycroft Holmes

Le 7 juillet 1855, Siger Holmes, sa femme Violet (née Sherrinford, petite fille et nièce des peintres français Jean et Charles Vernet) et leurs 3 enfants Sherrinford, Mycroft, et William Sherlock, agé de 18 mois s'embarquent sur le Lerdo à destination de Pau, via Bordeaux.
Siger, jeune père aventureux se lie d'amitié avec Aristide Bergès, jeune ingénieur ariégeois, et l'aide dans ses recherches sur la production d'énergie à partir des chutes d'eau en montagne.
C'est semble -t-il sur la recommandation de ce dernier, ancien élève des frères, qu'il inscrit son fils cadet Mycroft au pensionnat St Joseph de Toulouse.
Un journal scolaire rend hommage à une fervente "Analyse littéraire de Polyeucte" due au talent du jeune Mycroft.
En mai 1858, toute la famille déménage vers Montpellier. Après un bref retour en Angleterre, les Holmes entreprendront un formidable tour d'Europe pendant 4 ans.

3ème EPOQUE
Le jeune Sherlock et l'avocat toulousain

En 1868, au cours d'une audience, l'avocat Jacques Piou, intrigué par certains détails dans la personnalité de son client Jean-Joseph d'Aspe se prend à songer à ses premiers succès policiers, lorsque surveillant au pensionnat St Joseph, il échaffaudait diverses théories sur des petits drames du quotidien en compagnie de jeunes élèves.
Il se confie par correspondance à son jeune émule Mycroft, étudiant alors à Oxford. Ce dernier se souvient parfaitement des retentissements, longuement évoqués en cour de récréation, du fameux et presque légendaire meurtre de 47. Aucun élève n'avait échappé, au cours de la décennie suivante, à la tentation de réhabiliter par la démonstration l'innocence du frère Léotade.
Au cours des congés scolaires d'été, Sherlock et lui-même, alimentés par les minutes d'audience que leur recopiait Maître Piou, confrontent souvenirs, documents et analyses personnelles.

Sherlock Holmes, âgé de 14 ans, se passionne très vite pour cette investigation que bientôt son frère lui abandonne complètement.
Son enthousiasme se transforme alors en une fièvre semblable à celle qui, deux ans plus tôt l'avait immobilisé plusieurs mois dans le grenier qui servait de

dortoir de son pensionnat.
Les parents, inquiets, décident aussitôt de retrouver le climat bénéfique des Pyrénées. Siger et Violet Holmes reprennent avec leur dernier fils la route de Pau par Plymouth et St-Malo.

Aucun témoignage ne permet d'affirmer que le jeune convalescent ait pris contact avec l'ancien surveillant du pensionnat. Mais à dater de cette période le jeune avocat semble redoubler d'efforts dans ses recherches.
Jacques Piou, émoustillé, s'est orienté sur le passé de son client. Bientôt un confrère lui confirme la présence de Jean-Joseph d'Aspe, commis cuisinier à St Joseph pendant l'année scolaire 46/47.
Très vite, il obtient en audience privée, des aveux complets mais uniques. D'Aspe, malgré un tissu méthodique de preuves accumulées (par qui ?), ne réitèrera jamais publiquement sa confession.
Aucun procès de réhabilitation du frère Léotade ne sera envisagé.

EPILOGUE

Sherlock Holmes, parfaitement rétabli, concentre maintenant toute son énergie sur les leçons de boxe française de son père Siger.
L'élève, dépassant rapidement son maître, est alors présenté dans une des salles d'armes les plus célèbres d'Europe. Son nouveau maître, le célèbre Alphonse Bencin se promet déjà d'en faire un champion d'escrime.
Au printemps 1871, La famille Holmes était de retour dans le Yorkshire.
Jusqu'en 1905 de nombreuses affaires criminelles toulousaines, aboutirent à des conclusions éclatantes, malgré des démarrages parfois ténébreux. Elles présentent d'étranges similitudes avec les relations écrites du Dr Watson, proche confident d'un jeune détective dont la célébrité ne cessera de grandir. Mais à Londres, cette fois-ci...

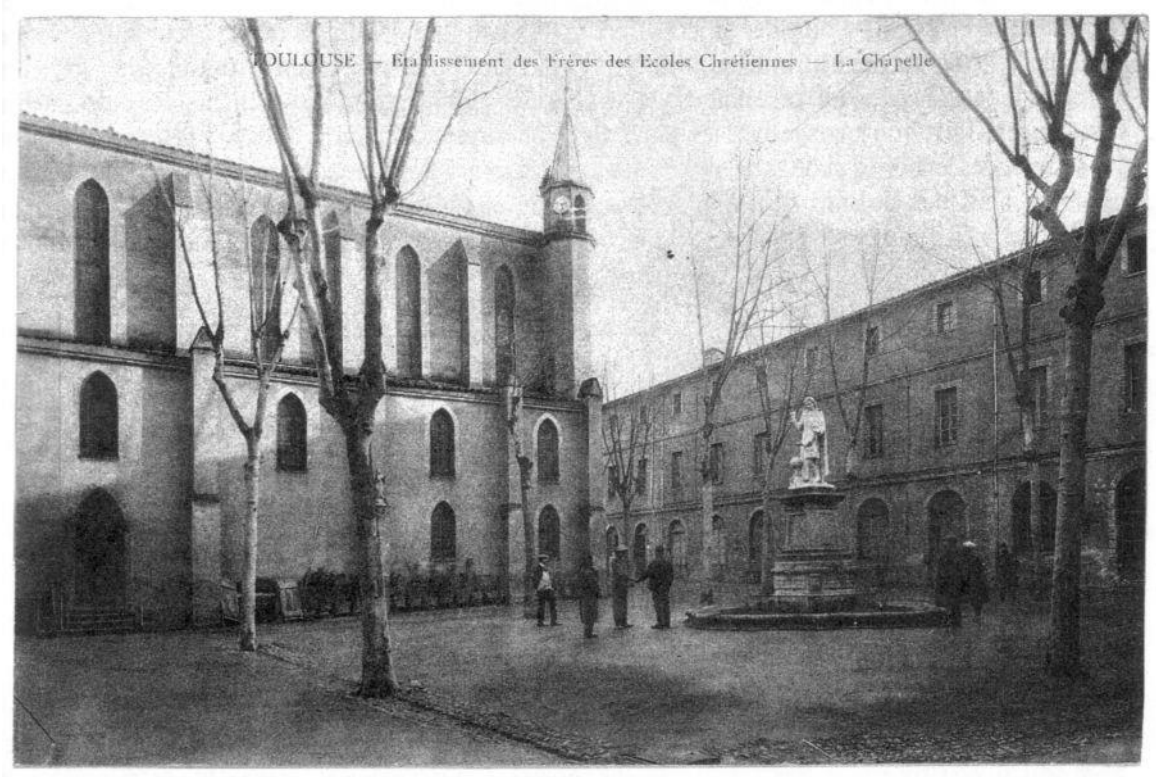

Sources :
- Roger MERLE "Les grandes affaires criminelles de Toulouse"
- W.S. BARING-GOULD "Moi Sherlock Holmes"
- Archives tirées de « Pensionnat Ecole St Joseph 1840-1990 »
- document autographe de M. SHERLOCK HOLMES, retranscrit intégralement ci-après.

2ème partie

SA DERNIERE LETTRE

Archives personnelles de SHERLOCK HOLMES

Mon cher Watson,
voici trois ans que votre dernier recueil de mes aventures est paru, et pour la première fois, j'avoue que le plaisir de vous lire malgré les quelques critiques que j'ose toujours vous adresser, me fait défaut.
Je reste toujours curieux de vos nouvelles et de vos engagements divers malgré les petits soucis liés à l'âge qui vous ont récemment touché et dont je me sens pour l'instant miraculeusement épargné.
Je garde confiance en votre discrétion sur ces différents sujets que je vous ai prié de taire et me demande chaque jour quel épisode de notre collaboration passée votre plume s'acharne encore à édulcorer.
Vous connaissez mes piètres dispositions pour l'écriture romancée et mon mépris scientifique des lecteurs de ces fantaisies.
Cependant je vous dois encore quelques petites choses sans lesquelles le voile sur ma méthode ne serait jamais totalement relevé.
Un épisode de mon éducation peut compléter ce portrait que vos lecteurs se font de l'homme scientifique que je suis.

J'ai toujours affirmé en votre présence que la première affaire dans laquelle je dévoilai les quelques talents que vous me connaissez avait trait à l'aventure que vous avez décrite sous le titre de "Gloria Scott". Vous aviez compris qu'à cette époque j'avais déjà conçu et éprouvé mon système d'observation et de déduction.
Je reconnais que cette disposition d'esprit que je cultivais brillamment à cette époque de mon adolescence ne fut pas de ma seule initiative. En effet, Mycroft, mon frère ainé*, était le véritable cerveau de la famille et ce qu'il ne parvint pas à transmettre à son second fut une bénédiction pour le dernier-né que je fus.
Je ne vous ai que déjà trop dépeint le génie de ce frère qui fut en quelque sorte mon instructeur. Son ingéniosité en mathématiques et sciences, son habileté en

versions latines et grecques, ses réflexions sévères sur l'observation des petits détails furent, sous sa bienveillance, autant de leçons que j'imprimai dans mon esprit en éveil. Or ayant été peu scolarisé, ce préceptorat fraternel était une nourriture dont mon cerveau devint très vite avide.
Mycroft en tant qu'ainé profitait lui, d'inscriptions dans des écoles prestigieuses à la hauteur de ses prétentions intellectuelles et comme dans toutes les familles, ce privilège se faisait au détriment des autres enfants.
Ainsi dès l'âge de 12 ans nous rivalisions, lui et moi, lorsque ses congés le ramenaient au domicile, de déductions sur des situations très anodines, domestiques ou citadines.

* et non pas Sherrinford, ainsi que le prétendait Baring-Gould.
Mycroft étant l'aîné, Sherrinford était le cadet des Holmes et Sherlock le benjamin.

En 1868, il me confia ce qu'on pourrait appeler une première affaire. Je n'étais pas spécialement porté sur les chroniques policières, denrées plutôt rares dans la bibliothèque des Holmes et mon père plus voyageur que fermier méprisait ostensiblement toute forme de littérature à scandale.
Mycroft correspondait très irrégulièrement avec un jeune avocat qu'il avait connu lors de son séjour dans un pensionnat toulousain, dans le sud de la France, alors que je n'étais encore qu'un nourrisson. Jacques Piou s'était lié d'affection pour Mycroft alors qu'il était surveillant des pensionnaires dans cet établissement tenu par les frères (les Chers Frères, disait Mycroft).
Durant les deux années pendant lesquelles ils se cotoyèrent, je soupçonne Monsieur Piou d'avoir fortement influencé mon frère non seulement sur le terrain de la déduction mais surtout dans le domaine de l'imagination autour de situations énigmatiques ou sujettes à mystères.

Dans la dernière lettre que mon frère venait de recevoir, Jacques Piou confiait imprudemment quelques détails d'affaires judiciaires qu'il était entrain de traiter mais semblait plus préoccupé par la défense d'un criminel notoire qui avait requis son service.
Il s'agissait d'un certain Jean-Joseph d'Aspe, cabaretier à Toulouse, qui avait décapité la gérante d'un de ses commerces et avait ensuite abandonné son cadavre sur une berge du Canal du Midi.
Malgré sa répugnance à défendre un tel sujet, l'avocat semblait troublé par certains aspects du passé de l'accusé.
Mycroft, enthousiaste interrompit ma lecture à cet endroit.
"Je dois t'expliquer auparavant le travail que Jacques et moi avions entrepris dans nos heures de bibliothèque au Pensionnat St Joseph"

(C'est ce prochain paragraphe, mon cher Watson qui mériterait de souffrir les fioritures descriptives et romanesques de votre plume telles que vous les entreprîtes dans *"Etude en Rouge"* ou *"la Vallée de la Peur"* pour satisfaire vos fervents lecteurs.)

Les yeux de Mycroft s'allumèrent et il poursuivit.
"Huit ans avant que je n'entre au pensionnat sur les recommandations d'Aristide Bergès avec qui notre père travaillait sur les chutes d'eau en montagne, un crime abominable s'y était perpétré. Le procès maintes fois interrompu par les révoltes de 1848 avait abouti à la condamnation du frère Léotade. Les tentatives maladroites de ses confrères et supérieurs pour le préserver de la sentence n'avaient pu que l'enfoncer davantage aux yeux du juge et des jurés.
Malgré son acharnement à clamer son innocence, coupable idéal, il fut condamné au bagne et mourut à Toulon en 1850.
Les "Chers Frères" le citaient en exemple de courage et ses dernières lettres

étaient recopiées dans les classes.
Jacques et moi avions résolu de reconstituer les moments de l'enquête et du procès afin de trouver des éléments en faveur de sa réhabilitation.
Il m'est, encore aujourd'hui, facile d'en reconstituer de mémoire les éléments essentiels.
Le 16 avril 1847, dans le petit cimetière St-Aubin, le fossoyeur Raspaud découvre au petit matin une femme accroupie à l'angle du mur mitoyen du jardin des Frères. Il s'approche ; elle était morte. Cécile Combettes, une adolescente de 14 ans n'avait pas reparu depuis la veille au matin.
Il avait plu pendant la nuit, or ses vêtements étaient secs. La porte du cimetière était auparavant fermée. Elle avait reçu des coups sur la tête après que l'on ait eu abusé d'elle. La mort remontait à 24 heures.
Ses vêtements foisonnaient d'indices divers : trèfles, graines, plumes, pétales de fleurs, sang.

CECILE COMBETTES
Lithographie du temps.

Les premières suppositions orientèrent l'enquête vers la propriété des Frères.
C'est là qu'elle fut aperçue pour la dernière fois. Elle et son amie Marion Roumagnac avaient accompagné leur patron M. Conté pour déposer des paniers de livres confiés par le relieur au noviciat. Ce dernier bâtiment était séparé du pensionnat par la rue Caraman, cependant un tunnel reliait les deux parties de la propriété.

Aidé par le portier, Conté renvoya Marion et s'employa à transporter les paniers au premier étage. Deux frères discutaient au fond du couloir qui menait au souterrain.
Au moment de quitter le noviciat, le patron s'inquiéta de Cécile. Le portier le rassura en indiquant qu'elle serait ressortie à moins qu'elle n'ait rejoint le pensionnat. Conté prit congé sans remarquer le parapluie que la petite avait appuyé au mur près de la loge.
L'arrestation de Conté, puis de Marion et leurs relaxes successives, n'empêchèrent pas les enquêteurs de l'époque de trouver dans la grange des frères les éléments floraux retrouvés sur les habits de Cécile ni de mettre la main sur une chemise ensanglantée remise au nettoyage. Les vêtements des religieux n'étaient pas attitrés.
Les soupçons se reportèrent sur les frères Jubrien et Léotade, ceux-là même qui s'étaient attardés dans le couloir pour discuter de problèmes d'intendances. Louis Bonafous (dit Léotade) était le frère-pourvoyeur, chargé de l'intendance.
Ils nièrent leur présence à cet endroit du couloir; puis se récusèrent. L'enquête examina les emplois du temps des accusés dans la journée qui suivit cette disparition. Or si Jubrien fut chanceux et son alibi irréfutable, les différentes occupations évoquées par Léotade restèrent confuses dans le temps et peu vérifiables par des témoignages.

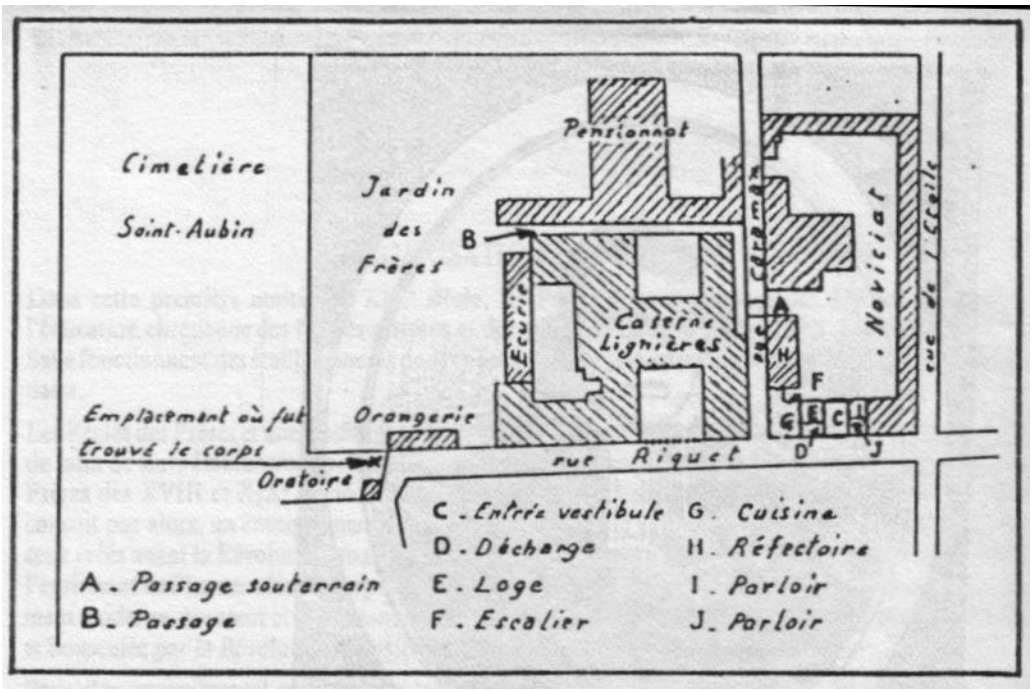

Tout le travail de reconstitution auquel le surveillant et moi-même nous sommes livrés n'a pu donner non plus de résultat tangible. Nos recoupements nous ont permis de résoudre le problème du déroulement de sa journée, car une activité commencée peut provoquer la suivante en fonction du lieu où l'on se trouve et des enchainements de pensées s'y rapportant. Nous avons réussi à remettre dans l'ordre son passage à la cuisine, le nettoyage de l'armoire à pain,

le repas aux oiseaux (les miettes l'induisant), son retour par la cave où il aurait "compté" les bouteilles, l'écriture de sa "lettre de conscience" dans laquelle il se reprochait sa paresse et sa légèreté, (référence au temps passé avec les oiseaux et à la boisson), puis son repentir par sa présence au chevet d'un enfant malade pour finir l'après-midi précédant les vêpres.
Nous avons également pu réfuter le déménagement de cellule (nom donné aux chambres), évoqué au procès pour cette nuit là, en examinant le registre. Son nom y figurait bien dans la rubrique « mobilier », mais si le *"L"* de Léotade est clairement écrit, le reste des lettres a bavé largement sur le papier. Un examen à la loupe nous a permis de conclure que le document avait été gratté, puis le reste du nom *"éotade"* réinscrit sur le papier rendu plus absorbant.
Nos recherches nous conduisirent au registre des frères présents au pensionnat à cette époque. S'y trouvaient le frère Léon et le frère Ludolphe.
Nous avons établi aussi comment l'enquête a négligé les abords de la loge, là où fut retrouvé le parapluie. Face à la loge s'ouvrent deux parloirs. Le frère Léon était chargé de leur entretien. La porte attenante à la loge donne sur une cuisine où s'est affairé quotidiennement le frère Ludolphe pendant son court passage à Toulouse.
Nous avons interrogé le frère Léon, toujours au pensionnat qui nous fit l'effet d'un brave frère bien tranquille et que l'âge et l'impotence nous permirent rapidement de disculper.
La recherche vaine d'alibi du frère Léotade ne fit aucune allusion au cuisinier Ludolphe. Pourquoi ce dernier ne se trouvait-il pas dans la cuisine? Le registre de sortie ne le mentionnait ni absent, ni malade. Or connaissant le rituel de fonctionnement (la Règle de vie des Frères), cette absence ne se justifiait pas.
Par contre des raisons graves non mentionnées sont avancées pour justifier son départ du pensionnat, dans l'année qui suivit le procès.
Je ne te décrirai pas l'acharnement des juges et des policiers contre les tentatives malheureuses que la communauté toute entière mit en oeuvre pour éloigner l'orage de ses locaux, ni les nombreuses interruptions du procès dues aux révoltes de 1848 et à l'abdication de Louis-Philippe. Pourtant, je revois encore le trouble profond du Frère Irlide, le Supérieur, lorsqu'il redisait sa conviction de l'innocence de Léotade en ajoutant à chaque évocation du crime *"je ne pourrai jamais en dire davantage, Dieu me juge."*

Maintenant Sherlock, lis le reste de la lettre.
"*Je viens d'avoir la confirmation que mon client Jean-Joseph d'Aspe a appartenu à la congrégation et aurait même séjourné au pensionnat St Joseph quelques années avant nous, probablement pendant cette période trouble que nous avons longuement examinée tous deux, il y a 9 ans.*
Mon client est peu enclin aux confidences et je dois faire de laborieuses recherches avec plus ou moins de facilités. Nous avons négligé de rechercher les patronymes des figurants de "notre drame".

Je compte faire bientôt une visite à notre cher lieu du crime.
Sache que lors de ce retour aux sources de notre rencontre, j'aurai plaisir à me remémorer les heureux moments de nos investigations.
Pourrais-tu, avec le talent que je te reconnais volontiers, me faire une copie fidèle des reproductions de documents que tu avais tracées de ta main en 1867, dans le cas où tu les aurais conservées ?
Reçois, cher Mycroft mes cordiales et amicales salutations."

(Pour la joie de vos lecteurs, je retranscris de mémoire l'essentiel de cette lettre. Vous voyez que ces 60 années n'ont pas altéré mes petites facultés.)

Mycroft me remit alors une dizaine de feuillets barbouillés d'une écriture qui n'était pas la sienne. Je le regardai perplexe mais son rire moqueur eut vite fait de remettre en route mes réflexions.
"Tu as reproduit ces archives en respectant les formes d'écritures des pages originales. C'est un véritable travail de moine copiste !
- J'avoue y avoir passé quelques soirées, renchérit-il, mais quel exercice fabuleux de contrôle manuel et combien cela m'a appris la maîtrise du geste. Pourrais-je t'en souhaiter autant? Tu vérifieras par toi-même la correspondance des écritures entre-elles, tu pourras identifier et classer les différentes mains qui ont participé à ces pages. Toute cette histoire est trop ancienne pour moi et mes études me contraignent à te l'abandonner.
C'est une excellente occasion de mettre tes capacités au service d'une juste cause."

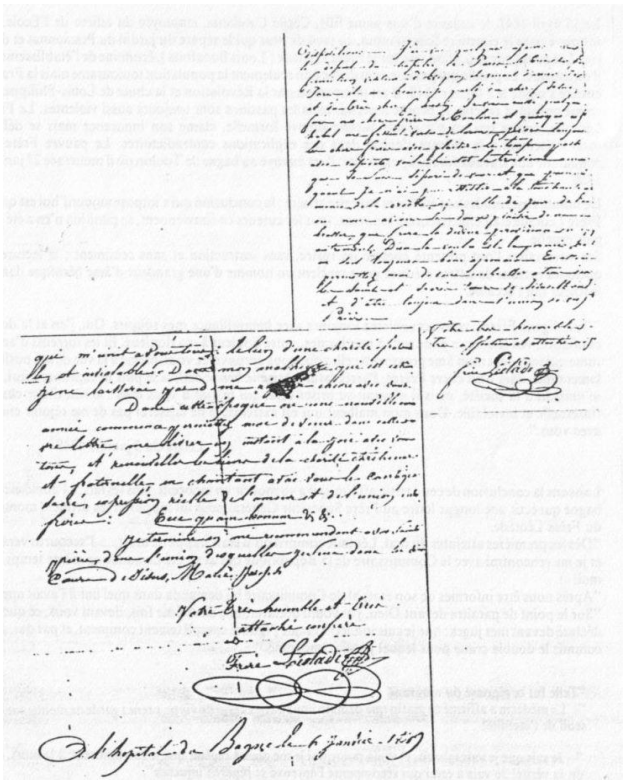

Je puis vous affirmer maintenant, mon ami, que cette plongée dans une étude réelle me terrifiait ; non par l'intérêt qu'elle pouvait susciter pour mon expérience naissante, mais à cause de la taille d'une telle entreprise.
Moitié maugréant, à demi-motivé, j'obtempérai cependant et investis mon énergie présente à cette copie laborieuse.
Au bout de quelques jours d'entraînement je réussis à modifier à loisir, ma position de main pour parfaire l'imitation de multiples directions et espacements d'écritures. Vous savez combien cet exercice m'a été profitable au cours d'aventures diverses et quelques uns de mes écrits sont inspirés de cette science de la main.
J'identifiai ainsi la main du frère supérieur, le graphisme méticuleux du pauvre Léotade, les griffonnages hâtifs du portier, la calligraphie serrée du blanchisseur, et 5 autres styles isolés ou répétés sur les extraits des registres divers que Jacques Piou et mon frère avaient tirés de la poussière.
en trois semaines de travail, j'appris plus sur la vie en pensionnat qu'en deux ans d'internat. Toutes les coulisses d'une école s'étalaient dans ces pages.
Sous les directives de mon frère, je regroupai les plus évidentes de mes copies à destination de l'avocat et avec son accord, j'y joignis les déductions que ce travail m'avait inspirées.

Je lui recommandai dans ma lettre de se procurer l'acte de sortie du frère Ludolphe, le jeune cuisinier, et la possibilité d'identifier son écriture. Je lui demandai aussi un exemplaire de l'écriture de son client J.J. d'Aspe et lui proposai de rechercher les raisons et l'année de son départ de la congrégation, ainsi que des renseignements sur la suite de sa carrière et sur son enrichissement. En effet, il avait parlé de lui comme d'un patron assassinant *une de ses gérantes*.
En fait, je regrettai déjà, de ne pas être sur place, malgré mes faibles moyens pour accéder seul à toutes ces informations.
Mycroft me reprochait de prendre trop à coeur, cet enfantillage.
Toutes ces semaines, à écrire, recopier, compulser avaient été menées en cachette de notre mère et du cadet. Nous étions convaincus que ces travaux leur auraient semblés fort répréhensibles et qu'au retour de notre père, une désagréable explication aurait été provoquée par leur rapport.
Imaginez combien il me fut difficile dès lors, de singer mon intérêt à de futiles banalités domestiques ou scolaires, alors que mon esprit demeurait tendu et aspiré par cette étude secrète.
C'est pendant ce retour au calme, lors de l'attente vaine d'une réponse de maître Piou que je rechutai d'un mal physique et mental qui m'avait épuisé pendant plusieurs mois au cours de l'hiver 66.
Dès que mon père réintégra notre maison de North Riding, Mycroft et ma mère lui manifestèrent leur inquiétude à mon sujet.

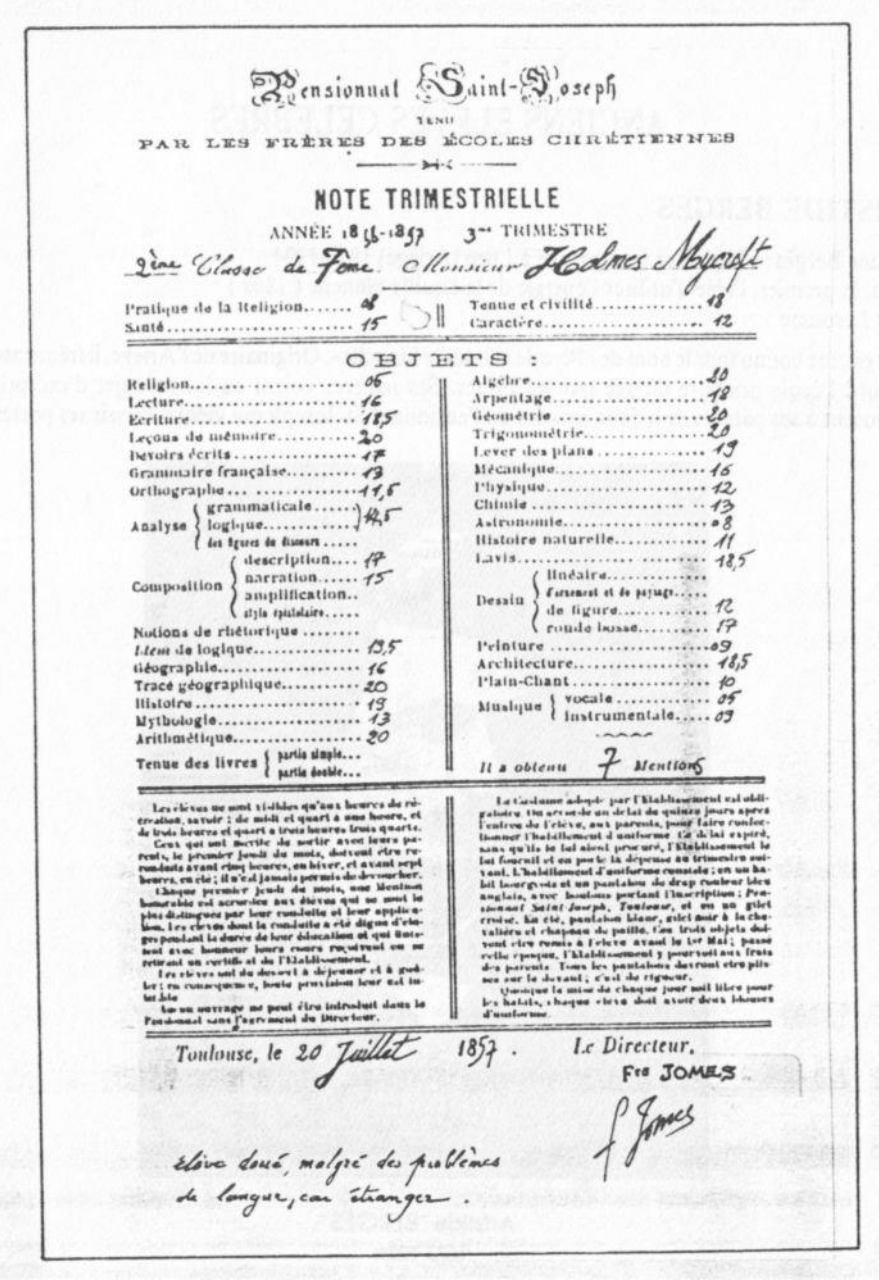

Pensionnat Saint-Joseph

TENU

PAR LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

NOTE TRIMESTRIELLE

ANNÉE 1856-1857 3me TRIMESTRE

2ème Classe de Fème Monsieur Holmes Mycroft

Pratique de la Religion	08	Tenue et civilité	18
Santé	15	Caractère	12

OBJETS :

Religion	06	Algèbre	20
Lecture	16	Arpentage	18
Ecriture	18,5	Géométrie	20
Leçons de mémoire	20	Trigonométrie	20
Devoirs écrits	17	Lever des plans	19
Grammaire française	13	Mécanique	16
Orthographe	11,5	Physique	12
Analyse grammaticale / logique / des figures de discours	14,5	Chimie	13
		Astronomie	08
		Histoire naturelle	11
Composition description	17	Lavis	18,5
Composition narration	15	Dessin linéaire / d'ornement et de paysage / de figure	12
Composition amplification / style épistolaire		Dessin ronde bosse	17
Notions de rhétorique		Peinture	09
Idem de logique	13,5	Architecture	18,5
Géographie	16	Plain-Chant	10
Tracé géographique	20	Musique vocale	05
Histoire	19	Musique instrumentale	09
Mythologie	13		
Arithmétique	20		
Tenue des livres partie simple / partie double		Il a obtenu 7 Mentions	

Les élèves ne sont visibles qu'aux heures de récréation, savoir : de midi et quart à une heure, et de trois heures et quart à trois heures trois quarts.

Ceux qui ont mérité de sortir avec leurs parents, le premier jeudi du mois, doivent être reconduits avant cinq heures, en hiver, et avant sept heures, en été ; il n'est jamais permis de découcher.

Chaque premier jeudi du mois, une Mention honorable est accordée aux élèves qui se sont le plus distingués par leur conduite et leur application. Les élèves dont la conduite a été digne d'éloges pendant la durée de leur éducation et qui finissent avec honneur leurs cours reçoivent en se retirant un certificat de l'Etablissement.

Les élèves ont du dessert à déjeuner et à goûter ; en conséquence, toute provision leur est interdite.

Aucun ouvrage ne peut être introduit dans le Pensionnat sans l'agrément du Directeur.

Le Costume adopté par l'Etablissement est obligatoire. On accorde un délai de quinze jours après l'entrée de l'élève, aux parents, pour faire confectionner l'habillement d'uniforme. Ce délai expiré, sans qu'ils le lui aient procuré, l'Etablissement le lui fournit et en porte la dépense au trimestre suivant. L'habillement d'uniforme consiste ; en un habit bourgeois et un pantalon de drap couleur bleu anglais, avec boutons portant l'inscription : *Pensionnat Saint-Joseph, Toulouse*, et en un gilet croisé. En été, pantalon blanc, gilet noir à la chevalière et chapeau de paille. Ces trois objets doivent être remis à l'élève avant le 1er Mai ; passé cette époque, l'Etablissement y pourvoit aux frais des parents. Tous les pantalons devront être plissés sur le devant ; c'est de rigueur.

Quoique la mise de chaque jour soit libre pour les habits, chaque élève doit avoir deux blouses d'uniforme.

Toulouse, le 20 Juillet 1857. Le Directeur,

Fre JOMES

f Jomes

élève doué, malgré des problèmes de langue, car étranger.

Il fut décidé que Sherrinford et Mycroft poursuivraient leurs études en Angleterre et que mes parents m'accompagneraient à Pau où l'air de la montagne serait propice à mon rétablissement. Ce n'était pas pour déplaire à mon père qui voyait là une occasion de vérifier si ses hypothèses de travail avec Aristide Bergès avaient pu être confirmées par ce dernier.

C'était inespéré pour moi de me rapprocher de mon terrain d'étude. Je suppose que Mycroft avait pesé sur cette décision, bien conscient du bénéfice intellectuel et sanitaire que ce déplacement m'offrirait.

Avant notre départ, il me prépara une lettre d'introduction auprès de son ami Piou et me promis de le prévenir par courrier de mon arrivée dans la région.

Lorsque je quittai ma province natale du Yorkshire, aucune réponse ne nous était revenue de l'avocat toulousain.

Je visitai St Malo, traversai Bordeaux, mais malgré mon insistance auprès de mes parents, nous évitâmes Toulouse.
Plusieurs semaines s'écoulèrent, où prenant mon mal en patience, je parvins à me faire une raison, et peu à peu donnai à mes parents les meilleurs signes de ma rémission.
Mon père avait repris ses vagabonds travaux sur les barrages des Pyrénées. J'obtins de ma mère l'autorisation de visiter à mon gré notre région d'accueil. Peu à peu j'enhardis mes pas et développai l'amplitude des mes promenades. Un petit pécule constitué me permit enfin d'envisager l'achat d'un aller-retour Tarbes-Toulouse.
Ainsi aux derniers beaux jours d'automne, j'obtins l'autorisation de partir seul quelques jours dans celle que l'on nomme la Ville Rose.
Bien que sans nouvelles, j'avais annoncé ma visite à l'ancien surveillant du pensionnat St Joseph, et c'est à son étude que je me rendis de prime abord.

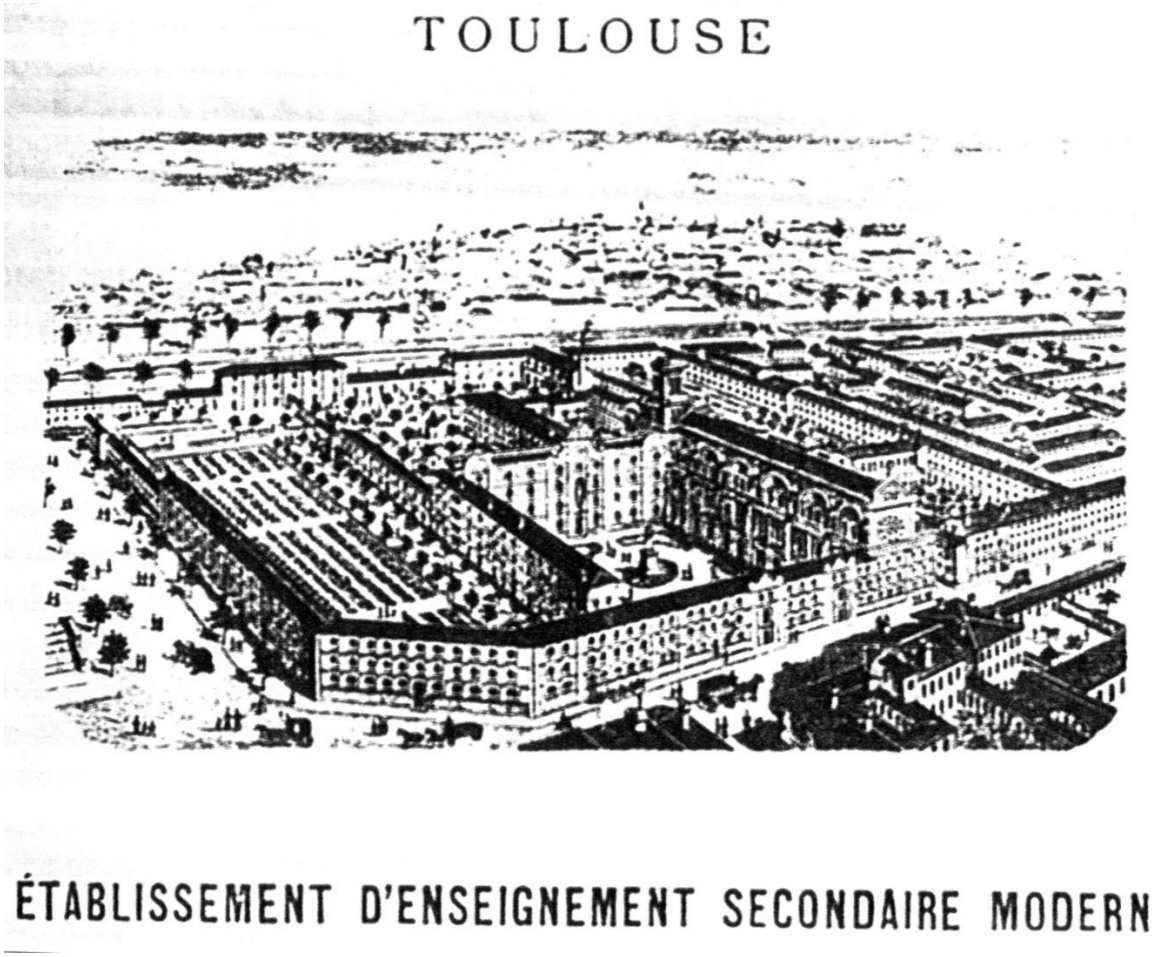

L'étude de Maître Piou était située au dernier étage d'une maison de brique, rue Ozenne. De nombreuses plaques de juristes ou d'homme de lois ornaient les murs de cette rue et j'eus quelque peine à retrouver la sienne. Je dus attendre une bonne paire d'heures devant sa porte.

Mycroft m'avait décrit un jeune et fringant surveillant d'internat, je me trouvai face à un homme rondouillard d'une quarantaine d'années à la calvitie naissante. Je compris très vite à l'agencement de son cabinet qu'il était père de famille et sans doute plus préoccupé de son confort familial qu'acharné sur ses dossiers. Le laisser-aller de son bureau et la méthode de rangement des dossiers trahissait un relâchement professionnel mal dissimulé.
Il parût cependant ravi de faire ma connaissance et bavarda élogieusement sur le compte de mon frère. Il me proposa de demeurer chez lui et refusa d'aborder l'affaire Léotade ou l'affaire d'Aspe avant d'avoir dîné.
Je piétinai d'impatience intérieurement mais fit mon possible pour supporter les impertinences des trois fillettes pendant le repas.
Je maîtrisai passablement la langue française, suffisamment pour ne pas paraître trop ridicule. Les attitudes et conversations anodines de mon hôte me permirent de confirmer dans mon esprit que Maître Piou, s'il avait pu par le passer manifester fougue et obstination, s'était résolu à subir une profession de laquelle, il ne retirait aucun autre intérêt que la subsistance et le confort des siens. Je m'étonnai intérieurement qu'il ait eu encore la vaillance et la fidélité que témoignait sa dernière lettre à mon frère, lorsque mes yeux se posèrent sur la rare photographie d'une classe chaperonnée par un homme en soutane "quatre manches" et col à rabats blanc. J'attribuai ainsi, dans l'espace bref d'une pensée, cette fidélité au pensionnat et à ses anciens élèves à une nostalgie conservatrice si prisée des notables de cet âge et je compris que cette altération de son énergie n'avait pas affecté la pérennité de ses sentiments.
Je m'attendais donc, à la fin de ce repas, à entendre poliment quelque vague compte-rendu d'audience alimenté de recherches "de principe".

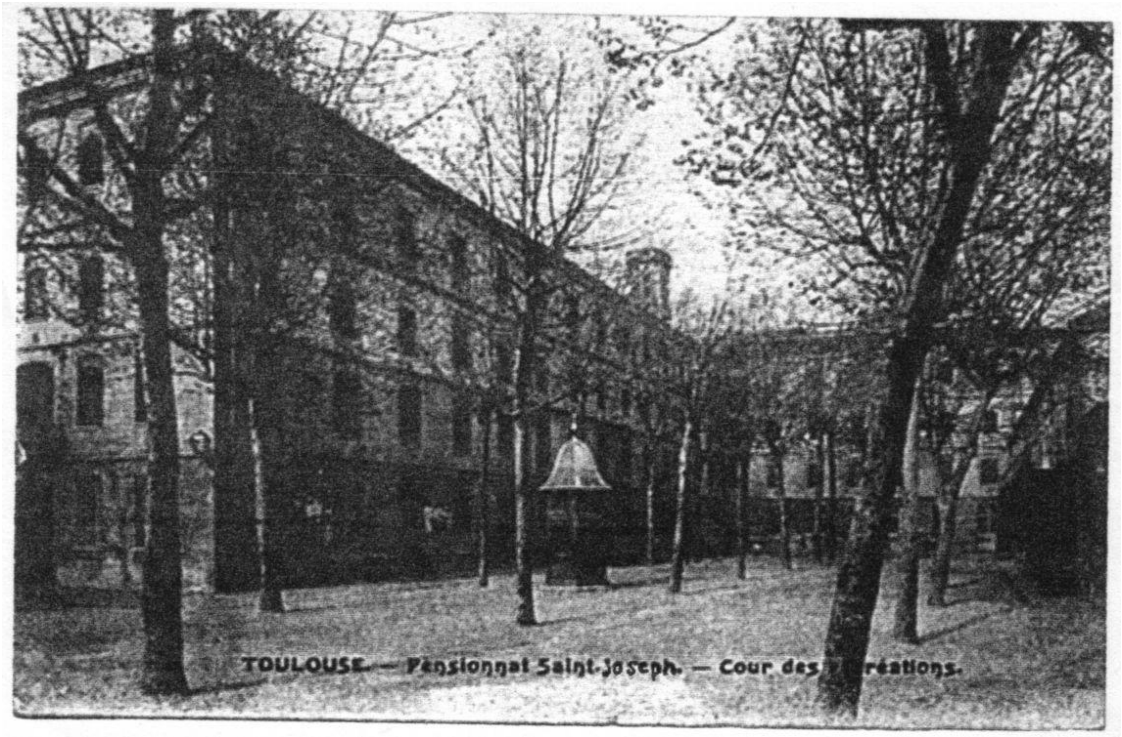

Jacques Piou m'invita à repasser dans le bureau attenant à l'appartement qui lui servait de cabinet.
"J'ai beaucoup apprécié la teneur de votre courrier qui m'a rappelé bien des souvenirs et j'admire la précision de la main qui a reproduit ces pages.
L'écriture de mon client Jean-Joseph d'Aspe s'est passablement altérée au cours des années...
- la boisson, sans doute, avançai-je.
- Précisément ! Mais j'ai, de mon côté, eu la main heureuse. En me renseignant pour reconstituer la carrière de mon sinistre client, j'ai pu entrer en contact très rapidement avec l'évêque de Muret.
Monsieur Holmes, vous allez sans doute avoir du mal à croire à la révélation abracadabrante que me fit ce dernier.
Il me raconta que le curé d'un petit village de son diocèse lui avait rapporté l'aveu de mon client, hors du secret de la confession. Cet aveu vous intéressera au plus haut point. Ce vieux curé connaissait depuis des années l'assassin de Cécile Combettes. Et c'est sur son lit de mort, seulement qu'il le confia à son évêque.
Ainsi j'appris que j'assurai la défense de cet assassin que Mycroft et moi poursuivions dans nos jeux d'étude. Jean-Joseph d'Aspe était bien le meurtrier de la jeune Combettes.
Il me manquait son identification à l'époque de crime. Et ainsi que je viens de vous le préciser, son écriture ne me donna aucun indice assuré.
Je résolus de remonter dans le passé de mon client au village natal de Miglos, cette même localité où il s'était imprudemment confié au vieux curé.
Je me rendis sur place et questionnai quelques bonnes langues. Je pus obtenir la date du retour d'Aspe dans son village après avoir été chassé de l'Institut des frères. Son dernier séjour en congrégation s'était déroulé à Perpignan en 1848.
Me recommandant du directeur de St Joseph, j'entrepris une demande d'informations par courrier. La réponse m'apprit le nom religieux et le parcours peu glorieux de l'assassin.
- Frère Ludolphe ! m'exclamai-je.
- Monsieur Holmes ! Comment pouvez-vous, brûlant toutes ces étapes, devancer ma conclusion ? Il m'a fallu plus d'un mois de recherche pour obtenir cette information.
- Par la logique, Maître. Confrontez la situation de la cuisine près de la loge, l'âge possible du meurtrier, son manque de précaution lorsque il a négligé d'effacer le *L* de *Ludolphe* pour écrire *Léotade* sur le registre des cellules et la remarque de Mycroft sur la largeur de papier grattée qui ne pouvait correspondre à *Léon*, son départ précipité de Toulouse peu de temps après le crime pour Villefranche d'Aveyron si ma mémoire est bonne... Toutes les copies de registres que Mycroft mit entre mes mains coïncident pour le désigner.

- Mais ils ne contiennent rien de plus que ce que nous avons examiné et recopié à l'époque, lui et moi !
- Ils contiennent les fils invisibles de la logique et les morceaux épars d'un gigantesque puzzle dont neuf pièces sur dix doivent être éliminées...
J'ai moi aussi passé de longues heures à copier, recopier, raturer, mais tout ce temps de manipulations ingrates était doublé par des émissions d'hypothèses, des constructions de l'esprit, abandonnées, reprises, retravaillées tant qu'elles n'étaient pas confirmées par la coincidence exacte des faits. Combien de rapprochements approximatifs ai-je du abandonner avant d'être convaincu que cette copie et cette autre étaient de la même signature. Combien de fois ai-je douté de la fidélité de retranscription graphique de mon frère... et combien de fois ai-je pu vérifier glorieusement sa fiabilité, puis la mienne."
(Au vu de mon français approximatif de l'époque, je ne peux vous garantir, mon cher Watson le contenu littéral de mon explosion de triomphe ce soir-là. Vous me connaissez une toute autre discrétion depuis ces années.)
J'avoue à présent la grande fierté de jeune homme qui m'habitait à cet instant de pouvoir laisser ainsi pantois, sur son terrain un habitué du Barreau.
Je lui rendis la parole pour qu'il m'apprenne la fin de son affaire.
Maître Piou devint plus que réticent à soutenir son client et dut s'acquitter de sa plaidoirie de mauvaise grâce.
Jean-Joseph d'Aspe à la seule évocation du nom de Cécile Combettes fut pris d'une crise d'épilepsie (c'est ainsi que les médecins appellent aujourd'hui ces manifestations de rage convulsive et écumante, il me semble).
Il reconnut qu'il avait caché le cadavre sous le fourneau de la cuisine enfermé dans un sac bourré de trèfle et de paille et que, la nuit tombée, il l'avait passé par dessus le mur du cimetière. Il refusa cependant d'avouer le meurtre.
La guillotine avait emporté ses derniers secrets, trois semaines avant ma visite.
"Je ne possède aucun écrit, à l'exception de mon propre témoignage que mon ordre professionnel m'oblige à réserver. Je vous demande, ainsi qu'à Mycroft, la plus grande discrétion sur cette affaire."
Ces derniers mots furent la conclusion de Maître Piou.
Je remerciai l'avocat de sa confiance et passai, chez lui, une nuit où l'enthousiasme du succès de mes déductions prit avantage sur mon sommeil.

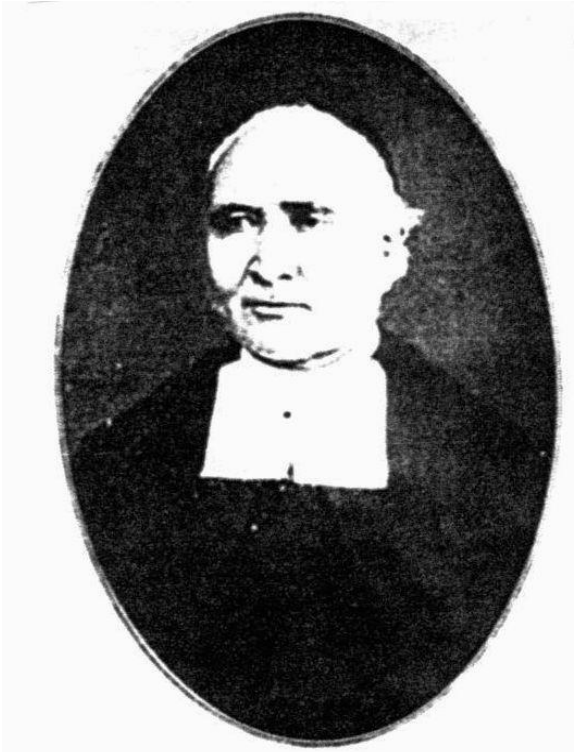

Frère JUNIEN

Avant de quitter la "ville rose", je ne pus résister à la tentation d'une visite sur le lieu du crime. Je fus reçu dans le parloir par le frère Junien, directeur depuis 4 ans. Il n'avait pas connu Mycroft mais poussa la courtoisie à me laisser feuilleter les journaux d'élèves des années 50. Quelques vagues daguerréotypes me permirent de repérer mon frère dans un flou de visages surmontant des pèlerines noires. A part l'image que j'avais surprise sur le buffet de la famille Piou, et mon coup d'oeil vers le fameux couloir d'entrée confirmant mes schémas, je ne retrouvai plus rien de significatif. Je restai insensible à la nostalgie que ce lieu aurait immanquablement provoqué chez Mycroft, Bergès ou Piou et tournai les talons, peut-être en proie à une vague frustration.

Je ne m'occupai plus d'affaires criminelles avant d'être soumis au récit du vieux Trévor de Donnithorpe, quelques six ans plus tard.
De retour à Pau je me tournai vers une activité plus appropriée à mon jeune âge et passai des rudiments d'escrime que me prodiguai mon père aux leçons extraordinaires de M. Bencin, maître d'armes.
Aristide Bergès, soutenu par les expériences de mon père, révélait au monde la nouvelle énergie de la houille blanche. Nous sommes retournés en Angleterre en avril 1871.

Cher vieil ami, puissiez-vous faire un toujours bon usage de ces quelques pages qu'une inaction momentanée m'a donné l'occasion de vous confier. Je

ronchonnerai, c'est certain lorsque votre prochain livre paraîtra, habillé de vos incontournables sentiments, mais vous devez connaître maintenant l'affection que je porte à vos écrits auquels je dois la plus grande partie de ma notoriété.
Je ne vous cache pas mon intention renouvelée de finir de mettre en place ma réflexion sur les seules données scientifiques de la détection criminelle dans un ouvrage majeur. J'aurais peut-être mieux fait de continuer de le compléter que de me laisser aller à cet amical témoignage.

Espérant bientôt de vos chères nouvelles, recevez mes amicales salutations et meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Fulworth, le 12 juillet 1929

Sherlock Holmes

Le lecteur s'étonnera du fait que ce document n'ait inspiré
au vieux docteur Watson une de ces oeuvres majeures
telles que nous en avons lues par le passé.

En fait, il ne reçut jamais ces pages de confidences de son ancien ami.

Ce courrier fut retourné à M. Holmes courant août 1929,
accompagné de l'explication ci-dessous.

(note du transcripteur)

Monsieur Holmes,
Je remercie la providence de la réception de votre lettre qui m'a permis de retrouver votre adresse.
En effet, j'étais dans le plus grand embarras pour vous communiquer le malheur qui s'est abattu sur notre maison.
Votre ami n'a pas supporté une nouvelle attaque de goutte et s'est éteint dans la nuit du 24 juillet.
Le docteur Farquhar Jr, son successeur, avait pu, l'après-midi précédente calmer les accès de douleur qui étaient revenus depuis deux jours. Il m'a dit que M. Watson était mort dans son sommeil d'un arrêt du coeur. C'était sa faiblesse depuis sa maladie de l'hiver dernier.
Sur sa table de chevet, il y avait trois lignes de sa main qui vous étaient destinées.
C'est Monsieur Lestrade, lors de sa dernière visite qui a emporté le papier, sans doute pour vous le remettre lui-même.
Il avait écrit :

" pour mon ami S. Holmes
...c'est mon dernier problème
je vous attendrai dans la maison vide."

Il repose au cimetière de Kensington. Ma fille Adeline et moi-même fleurirons régulièrement sa tombe.
Sur ses dernières volontés, je garderai la maison de Queen Ann Street, que j'habite désormais avec ma fille.
Recevez mes salutations.

Mrs Mc Whirter
Gouvernante

L'AFFAIRE LEOTADE

Le 15 avril 1847, le cadavre d'une jeune fille, Cécile Combette, employée du relieur de l'Ecole, est retrouvé dans le cimetière Saint-Aubin, au pied du mur qui le sépare du jardin du Pensionnat et de la rue. Les soupçons se portent vite sur le Frère Léotade (Louis Bonafous), économe de l'établissement ; il est inculpé. Le procès qui passionne et divise non seulement la population toulousaine mais la France entière s'ouvre le 7 février 1848. Il est interrompu par la Révolution et la chute de Louis-Philippe. Le calme politique revenu, le procès reprend, mais les passions sont toujours aussi violentes. Le Frère Léotade, contre qui on n'a établi aucune preuve formelle, clame son innocence mais se défend maladroitement ; la défense s'enlise dans des explications contradictoires. Le pauvre Frère est condamné aux travaux forcés à perpétuité; il est envoyé au bagne de Toulon où il mourra le 27 janvier 1850.

De nombreuses études ont été faites sur cette affaire ; la conclusion qui s'impose aujourd'hui est que le Frère Léotade était effectivement innocent, tous les auteurs en conviennent, sa punition n'en a été que plus cruelle.
Ses adversaires l'ont présenté comme un rustre, sans instruction et sans sentiment ; la lecture de quelques extraits de lettres inédites nous révèlent un homme d'une grandeur d'âme héroïque dans le malheur qui l'accable.

"Oui, dignes Frères, vous accueillerez toujours avec bienveillance mes soupirs. Oui, j'en ai la douce confiance, vos larmes se joindront à mes larmes, votre douleur à ma douleur. Et les torrents d'amertume qui inondent mon âme grossiront celles que vous éprouverez vous-même à la vue de ma position lamentable. Mes bien chers Frères, l'arrêt fatal a brisé le lien social, si je puis m'exprimer ainsi, qui m'unissait à la société, mais il n'aurait su briser celui qui m'unit à vous tous : le lien d'une charité fraternelle et inviolable. Dans mon malheur qui est extrême, je ne laisserai pas de me réjouir encore avec vous."

Lettre du 3 janvier 1949

Laissons la conclusion de cette triste affaire, qui a vu mourir un innocent dans les fers, à l'aumônier du bagne qui écrit une longue lettre au Frère Supérieur Général pour lui rapporter les derniers moments du Frère Léotade.
"Dès les premières atteintes du mal, Léotade comprit qu'il était frappé de mort, ... J'accourus vers lui, et je me rencontrai avec le Commissaire de la République qui avait été demandé en même temps que moi.
"Après nous être informés de son état, M. le Commissaire lui demanda dans quel but il l'avait appelé.
"Sur le point de paraître devant Dieu, j'ai voulu déclarer, une deuxième fois, devant vous, ce que j'ai déclaré devant mes juges : que je suis innocent et que j'ignore complètement comment, et par qui, a été commis le double crime pour lequel je suis condamné."

Document extrait de « Pensionnat Ecole Saint Joseph 1840 – 1990 »

ORGANISATION DES ETUDES

Dans cette première moitié du XIXe siècle, les Frères sont avant tout des instituteurs voués à l'éducation chrétienne des fils des artisans et des pauvres, même si depuis Saint Jean-Baptiste de La Salle fonctionnent des établissements dont l'enseignement pourrait être aujourd'hui qualifié de secondaire.

Les Règles des Frères et une tradition remontant aux origines de l'Institut bannissent l'étude du grec et du latin de leurs établissements. Cette restriction a des conséquences bénéfiques puisqu'elle oblige les Frères des XVIII et XIXe siècles à inventer des formes d'enseignement originales. En effet, on ne conçoit pas alors, un enseignement secondaire solide sans le grec et le latin. Dans leurs pensionnats, ceux créés avant la Révolution, mais surtout dans les fondations de la première moitié du XIXe siècle: Pensionnat de l'Immaculée Conception à Béziers (1831), Passy (1838), l'enseignement se veuyt résolument moderne, novateur et répondant aux besoins de jeunes lancés dans une société en pleine mutation et bousculée par la Révolution Industrielle.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire le bulletin de notes des années 1840 et de constater la part importante qui est faite aux matières scientifiques mais aussi à l'enseignement des langues étrangères et à l'expression et création artistique.

Il est évident qu'un tel programme nécessite une masse de travail considérable. N'oublions pas que l'année scolaire commence le 1er octobre pour se terminer dans les derniers jours du mois d'août... les petites vacances sont pratiquement inconnues. Il n'est pas question de revenir à la maison pendant les petits congés de Toussaint, de Carnaval ou de Pâques... quelques jours seulement sont octroyés à Noël.

L'horaire d'une journée (le lundi) en classe de terminale est pour le moins surprenant :

Matin :	
5 h,	lever
5 h 1/2 à 6 h 1/4,	prière, étude de la littérature
6 h 1/4,	messe
7 h 1/4,	déjeuner, récréation
8 h à 9 h,	mathématiques
9 h à 10 h,	grammaire, orthographe, analyse
10 h à 11 h 1/4,	logique avec résumé
11 h 1/4,	angelus, diner, récréation

Soir	
1 h,	dizaine de chapelet
1 h à 2 h,	dessin de figure, dessin linéaire
2 h à 3 h,	langues
3 h à 4 h,	tenue des livres
4 h,	goûter et récréation
4 h 1/2 à 5 h,	étude de la religion
5 h à 6 h,	mathématiques
6 h à 7 h 1/4,	histoire et géographie
7 h 1/4 à 7 h 3/4,	prière du soir, instruction religieuse
7 h 3/4,	souper et coucher

Document extrait de « Pensionnat Ecole Saint Joseph 1840 – 1990 »